

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

1. OBJET DU MARCHÉ : Travaux d'aménagement d'un skate park sur la commune de Cugand

2. POUVOIR ADJUDICATEUR :

Commune de Cugand

Place Vincent Ansquer – 85610 CUGAND

Téléphone : 02 51 43 70 70

Représentant : Madame Cécile BARREAU, Maire.

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Marché de travaux

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45112500-0 Travaux de terrassement

37410000-5 Équipements de sports de plein air

45212100-7 Construction d'équipements pour les loisirs

45342000-6 Pose de clôtures

4. PROCEDURE DE PASSATION : Procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

5. ALLOTISSEMENT :

Les prestations sont réparties en 2 lots :

- Lot n°1 – Plateforme et clôture
- Lot n°2 – Fourniture et pose des équipements

6. TYPE ET FORME DE CONTRAT : Aucune disposition particulière n'est prévue. Il s'agit d'un marché ordinaire

7. DUREE DU MARCHÉ : L'exécution des travaux débutera à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Les délais d'exécution des travaux sont définis conformément au calendrier prévisionnel d'exécution. Chaque candidat doit réaliser et joindre à son dossier d'offre un planning détaillé, à barres et par phases, permettant de respecter ou optimiser le délai d'exécution prévu au CCAP.

8. VARIANTE « LIBRE » A L'INITIATIVE DES CANDIDATS : Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter une offre variante, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique (une seule offre variante autorisée).

En tout état de cause, la variante devra être motivée et accompagnée d'un descriptif précis, avec sa mise en œuvre détaillée. Toute proposition de variante qui ne respecte pas les exigences minimales et les limites imposées sera rejetée.

9. VARIANTES « EXIGEES » : Sans objet. La présente consultation ne comporte pas de prestation supplémentaire éventuelle (PSE) ni de prestation alternative (PA).

10. MODALITES DE FINANCEMENT : Fonds propres de la Commune. Paiement par mandat administratif sous 30 jours à compter de la réception de la facture.

11. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : A consulter et télécharger gratuitement sur le site www.marches-securises.fr (Pouvoir adjudicateur : Commune de CUGAND).

12. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES : Les offres devront parvenir **avant le mardi 10 septembre 2024 à 12h00** uniquement par voie électronique sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr

13. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Les conditions de participation, la liste des documents devant être remis par le candidat, ainsi que les critères et sous-critères d'attribution sont précisés dans le règlement de la consultation (RC).

14. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : cent vingt jours (120) à compter de la date limite de remise des offres

15. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS : Question écrite sur le site www.marches-securises.fr. (Pouvoir adjudicateur : Commune de CUGAND).

16. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS
: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'Île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

17. INFORMATIONS DIVERSES : Offre en français et en euro. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les trois premiers candidats du classement, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres correspondant aux besoins du pouvoir adjudicateur.

18. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le vendredi 26 juillet 2024